

Évaluation formative du soutien du GPE à la riposte à la crise de la COVID-19

Dr Monazza Aslam et Dr Shenila Rawal

Résumé analytique

Vue d'ensemble

La pandémie de Covid-19 est à l'origine de perturbations sans précédent des systèmes éducatifs dans le monde, qui ont touché plus de 1,5 milliard d'élèves et leur famille dans leur vie quotidienne. Au plus fort de la crise, les fermetures d'écoles affectaient 90 % des élèves dans le monde (estimation avril 2020). Sur toute la planète, les pays ont déclaré une perte moyenne d'enseignement en présentiel de près de 50 jours imputable aux fermetures d'établissements. Certes, il existait déjà de grandes différences parmi les différentes populations d'élèves (en matière de résultats scolaires et d'accès à l'éducation) avant la pandémie, mais celle-ci a eu pour effet de creuser ces différences.

Cette crise sans précédent exigeait une riposte rapide et de grande ampleur de la communauté internationale. Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE)¹ a rapidement réagi en mobilisant plus de 500 millions de dollars² pour soutenir les pays partenaires dans la planification et la mise en œuvre de leurs interventions visant à atténuer les effets négatifs de la pandémie sur leur système éducatif, sur l'apprentissage des enfants et sur l'accès aux services éducatifs. Fidèle à ses principes, lorsque la pandémie de Covid-19 s'est déclarée, le GPE a maintenu ses objectifs de promouvoir des réponses impulsées par les pays et alignées sur les priorités des gouvernements et d'échanger des informations et des expériences, en mettant en place des financements accélérés destinés à soutenir les programmes de riposte à la Covid-19. Le guichet de financement accéléré de la riposte à la Covid-19 a pour objectif d'aider les gouvernements à ne pas priver d'apprentissage près de 355 millions d'enfants dans 66 pays. La présente évaluation se propose d'établir si les premières données factuelles indiquent ou non que cette intention commence à se matérialiser.

Objet et principaux objectifs de l'évaluation

La présente évaluation formative mesure la pertinence, l'efficacité et (les premiers signes de) l'efficacité de l'appui du GPE à la riposte apportée par les pays à la crise de la Covid-19 et propose des recommandations d'amélioration. Ces informations visent à aider le GPE (en capacité de partenariat mondial et national et de fonds doté de ses propres mécanismes) à mieux aborder, faciliter et garantir la pertinence du soutien qu'il apporte dans certaines

¹ Créé en 2002 sous le nom L'éducation pour tous - Initiative Fast Track.

² À la date de rédaction du présent Rapport initial, le total des fonds monde, pays et SCG représentait 500,41 millions de dollars (vérifié le 18 janvier 2021), <https://www.globalpartnership.org/covid19?location=initial-view>

situations d'urgence, comme la pandémie actuelle, et à en dégager des enseignements utiles si ce type de crise devait se reproduire à l'avenir.

Les questions d'évaluation sur lesquelles s'articule la présente évaluation formative ont été mises au point et convenues en concertation avec les collègues du Secrétariat du GPE. La présente évaluation examine trois grands domaines :

- 1) **adéquation du soutien et des mécanismes de financement du GPE pendant la crise sanitaire** (par exemple, date d'attribution, mécanisme et montant des financements, processus d'évaluation et d'allocation, efficacité des concertations au niveau des pays, notamment l'inclusion des groupes locaux des partenaires de l'éducation ou autres parties prenantes, et suivi et évaluation des financements) ;
- 2) **typologie et pertinence des interventions menées au moyen des financements accélérés Covid-19 du GPE** (par exemple, typologie, définition et souplesse de l'intervention, populations vulnérables, égalité des genres, soins et bien-être transsectoriels, renforcement des capacités pour une meilleure préparation et souplesse et harmonisation des systèmes entre les plans Covid-19 et les financements accélérés et intégration avec les plans sectoriels de l'éducation (PSE) / plans de transition de l'éducation (PTE) ; et
- 3) **efficacité et (premiers signes d') efficacité des financements Covid-19 du GPE** (par exemple, déploiement, efficacité et bénéficiaires, coordination, outils analytiques, innovations et transpositions à plus grande échelle et partenariats).

La pandémie n'est pas maîtrisée et les pays continuent de s'efforcer d'y riposter. Pour cette raison, la nature formative de la présente évaluation vise à donner au Conseil du GPE et à la direction du Secrétariat les moyens, d'une part, de vérifier si les financements et l'aide apportés sont en bonne voie pour concrétiser l'objectif du GPE d'aider efficacement les pays partenaires à riposter à la crise et, d'autre part, d'en mesurer les premiers effets. L'évaluation se propose également de créer et promulguer de nouvelles connaissances sur les réponses efficaces à la crise, à l'intention des pays partenaires et autres parties prenantes. Pour terminer, elle vise à rassembler un ensemble de premières données factuelles qui viendront enrichir une évaluation sommative globale de l'aide apportée par le GPE à la riposte à la pandémie. Il s'en dégage aussi des questions auxquelles il conviendra de réfléchir dans le cadre de l'évaluation sommative qui devrait intervenir à un stade ultérieur, après la clôture des financements du GPE liés à la crise sanitaire.

Méthode d'évaluation et approche analytique

La présente évaluation est fondée sur les objectifs. Elle inclut un échantillon peu nombreux (en raison des contraintes de temps et de budget) et n'offre qu'une analyse précoce des financements accélérés Covid-19, reposant principalement sur une approche qualitative³. Ces conclusions feront l'objet d'une étude plus fouillée dans une prochaine évaluation sommative. Les évaluateurs disposaient d'un temps limité pour recueillir les données primaires et réaliser l'analyse en résultant. C'est pourquoi ils ont procédé à six examens pays

³ Il n'a pas été possible de recueillir des données quantitatives de grande ampleur pour analyse dans le cadre de la présente évaluation.

à l'aide d'une enquête d'évaluation et d'étude qualitative rapide⁴ (en s'appuyant sur des ressources comme le Rapid Research, Evaluation and Appraisal Lab – RREAL). Échantillon définitif des pays visés par les examens pays : Afghanistan, République démocratique du Congo (RDC), Lesotho, Ghana, Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) et Sénégal.

La présente évaluation conjugue plusieurs méthodes, dont l'examen de données secondaires et de documents, ainsi que le recueil, à distance, de données primaires auprès de l'échantillon de pays qui forme la base des études sur dossier. Elle comprend également une étude sur dossier de la littérature et une analyse de la documentation et des données du GPE se rapportant à la crise sanitaire. Les évaluateurs ont également mené une série d'entretiens semi-structurés avec les principaux informateurs dans les six pays de l'échantillon concerné par les examens pays. Ces entretiens ont permis d'interroger un vaste éventail de parties prenantes :

- au niveau mondial (par exemple, au sein du Secrétariat du GPE, notamment, la directrice générale, les responsables régionaux, les responsables pays du Secrétariat, les représentants de l'équipe d'intervention Covid-19, etc., et, en dehors du Secrétariat, entre autres, des représentants des agents partenaires, par exemple la Banque mondiale, l'UNICEF, etc.) ; et
- au niveau des pays (y compris des représentants des agences de coordination, des représentants du ministère de l'Éducation et des représentants des organisations de la société civile et des enseignants appartenant aux groupes locaux des partenaires de l'éducation).

Les conclusions tirées de l'étude des données et de la documentation du GPE ont été recoupées avec les éléments factuels dérivés des données issues des entretiens, pour répondre aux questions d'évaluation. Il faut remarquer que les données issues des entretiens ne proviennent que des six pays concernés par les examens pays et n'offrent qu'un premier éclairage très limité sur la façon dont les interventions se déroulent dans ces pays et sur le fait qu'elles semblent ou non atteindre les résultats désirés. Ces informations, cependant, conjuguées à une certaine analyse des données du GPE menée au niveau du portefeuille, offrent au Conseil du GPE et à la direction du Secrétariat quelques recommandations pour évaluer les premiers effets des interventions et pour établir si les financements et l'aide apportés sont ou non en voie de concrétiser l'objectif du GPE : apporter aux pays partenaires une aide de qualité pour répondre à la crise.

⁴ <https://www.rapidresearchandevaluation.com/>

Synthèse des principales conclusions

Question d'évaluation 1 : Adéquation du soutien et des mécanismes de financement du GPE pendant la crise sanitaire

La présente évaluation conclut que les financements accélérés Covid-19 sont intervenus en temps voulu et que leur montant était suffisant pour répondre aux besoins des pays partenaires.

L'Organisation mondiale de la santé a officiellement déclaré la Covid-19 une pandémie le 11 mars 2020. Le GPE a pris une « *décision financière spectaculaire* »⁵ et a rapidement mobilisé plus de 500 millions de dollars pour aider les pays partenaires dans la planification et la mise en œuvre de leur riposte à la crise, et ce dans un délai extrêmement court au regard des procédures d'attribution de financement habituelles du Partenariat. Cette réponse a donné lieu à l'un des programmes d'aide externe dédiés à l'éducation les plus rapides et les plus importants⁶. Proposé au moment opportun et bien dimensionné, le financement Covid-19 du GPE s'est alors révélé l'une des principales sources de financement en faveur de l'éducation en riposte à la crise sanitaire dans le monde⁷.

Les requêtes et approbations initiales pour les financements accélérés Covid-19 du GPE ont été mises en œuvre dès le 19 avril, soit cinq semaines après la déclaration de l'OMS, et les 66 requêtes étaient toutes approuvées à la date du 30 octobre 2020. Selon l'outil de suivi des financements accélérés Covid-19⁸, le délai entre la réception de la requête et son approbation se situe entre à peine 7 jours au Rwanda et 77 jours au Mali. En moyenne, les propositions de financement ont été approuvées sous 32 jours après présentation de la requête au Secrétariat par les pays. En comparaison, le délai d'approbation des financements accélérés ordinaires est en moyenne de 54 jours.

Les données primaires recueillies témoignent également de la rapidité de la réponse du GPE, tandis que les capacités au niveau des pays sont citées comme un facteur qui a grandement facilité la présentation rapide des requêtes. Disposer d'un mécanisme d'attribution de financements accélérés en place au niveau de l'ensemble du GPE a joué un grand rôle pour permettre l'activation et le traitement plus efficaces de ce cycle de financement.

Les mécanismes et processus de financement sont bien alignés sur les besoins en termes de rapidité, de pertinence et de qualité.

⁵ Selon l'un des principaux informateurs.

⁶ Le Fonds mondial Éducation sans délai (ECW) a débloqué 23 millions de dollars dans le cadre d'une série de financements d'urgence pour la prestation rapide de services d'éducation holistiques destinés à protéger et aider les enfants et les jeunes frappés par la pandémie de Covid-19 dans 16 pays / contextes d'urgence. Cette réponse a été déclarée début avril (2 avril 2020) et le déblocage des fonds a eu lieu le 5 avril. Voir https://docs.google.com/spreadsheets/d/1Kb6_kAVqz6k0o8GVBaP2RHxY4DZpbOjg7HKgb_noSys/edit#gid=0 pour en savoir plus sur les dates et montants des aides en faveur de l'éducation apportées par les gouvernements nationaux et autres bailleurs de fonds en riposte à la pandémie.

⁷ <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-12-GPE-factsheet-covid-19.pdf> et https://docs.google.com/spreadsheets/d/1Kb6_kAVqz6k0o8GVBaP2RHxY4DZpbOjg7HKgb_noSys/edit#gid=0

⁸ Outil de suivi des financements accélérés de la riposte à la Covid-19 (juillet 2020).

Ce bon alignement est démontré par les données secondaires et la documentation et corroboré par les entretiens avec les parties prenantes. Celles-ci relèvent que les principaux informateurs interrogés dans le cadre du recueil des données primaires ont jugé les orientations fournies par le GPE très complètes et faciles à suivre.

Dans leur majorité, les parties prenantes interrogées indiquent que l'approche « premier arrivé, premier servi » initiale n'était pas optimale. Le Secrétariat du GPE s'est montré à la fois souple et réactif en adoptant une approche davantage axée sur les besoins.

Le processus interne de requête et d'examen des financements est jugé à la fois bien pensé, reproductible et susceptible de faire l'objet d'un suivi, comme le démontrent l'examen des documents de requête et d'approbation des financements et les entretiens menés avec les principaux informateurs.

Pour conclure, un juste équilibre entre efficacité et qualité a été maintenu, grâce à la délégation à la directrice générale du pouvoir d'approuver les financements et à l'adoption d'un processus rigoureux parfaitement transparent.

Les parties prenantes félicitent le Secrétariat du GPE pour son appui et ses conseils, qui les ont grandement aidées à présenter leurs requêtes.

Tous les pays partenaires sont tenus au suivi des indicateurs clés, qu'ils jugent utiles et clairement définis.

L'examen des enquêtes sur l'avancement de la mise en œuvre et les entretiens avec les principaux informateurs menés dans le cadre de la présente évaluation révèlent que les modèles d'enquête ont fourni un mécanisme de remontée des informations clairement énoncé. Ce mécanisme a permis, non seulement de comparer les données grâce à la notification des principaux indicateurs, mais aussi de les mettre en contexte grâce à l'inclusion possible d'indicateurs qualitatifs nuancés.

Selon les parties prenantes, l'un des grands avantages que procurent les mécanismes de suivi et d'évaluation du GPE liés à la crise sanitaire (les enquêtes de suivi par exemple) est, d'une part, qu'ils appuient les systèmes nationaux et, d'autre part, qu'ils assurent un niveau satisfaisant de redevabilité vis-à-vis d'un éventail d'acteurs de l'éducation et un degré de transparence suffisant pour garantir la bonne utilisation des fonds. L'évaluation relève des éléments contradictoires quant à la charge éventuellement excessive associée à l'obligation de notification trimestrielle. Certaines parties prenantes font remarquer que, dans certains pays, les systèmes nationaux déjà sous pression n'ont pas la capacité de se soumettre à cette contrainte.

Question d'évaluation 2: Typologie et pertinence des interventions menées au moyen des financements accélérés COVID-19 du GPE

Les financements accélérés Covid-19 du GPE sont d'un montant, d'une durée et d'une typologie variables. La plupart des projets du portefeuille présentent cependant quelques grands traits communs, l'utilisation de la technologie et l'attention portée au genre et à l'équité notamment.

Soixante-six pays partenaires ont reçu 467,22 millions de dollars, par le biais de financements allant de 0,75 million à 20 millions, d'une durée pouvant aller jusqu'à 18 mois. Trente-cinq financements (255,34 millions de dollars) ont été alloués aux pays touchés par la fragilité ou les conflits⁹. Les financements ont été répartis entre efforts d'atténuation et efforts de rétablissement, l'**atténuation** représentant 39 % et le **rétablissement** 61 % du total. Les financements ont été accordés selon un alignement thématique sur les trois objectifs stratégiques du Plan stratégique GPE 2020 : qualité des apprentissages, 36 % (160,61 millions de dollars), équité, 40 % (179,58 millions de dollars) et renforcement des systèmes, 24 % (109,45 millions de dollars).

L'allocation au titre des efforts d'atténuation des effets de la crise correspond aux méthodes d'apprentissage à distance, documents imprimés, radio et télévision notamment. L'accent a également été mis sur l'accès des enseignants aux normes, aux programmes scolaires et aux méthodes pédagogiques, ainsi qu'à la formation pédagogique et à l'accompagnement à distance (36,46 millions de dollars). Priorité a été donnée aux enfants les plus vulnérables, avec plus de 80 % des financements (54 sur 66), sous forme notamment d'un appui à l'inclusion du handicap dans le contenu de l'apprentissage à distance pendant les fermetures d'école.

Pour ce qui est des efforts de rétablissement, 20 % et 3 % correspondent respectivement à des programmes de bien-être (54,26 millions de dollars) et à des activités concernant les campagnes de retour à l'école. Cette allocation insiste également sur le renforcement de systèmes éducatifs résilients pour un retour en classe sans risque. Plus de 75 % des financements alloués au titre des efforts de rétablissement prévoient des activités destinées à éliminer les obstacles propres à la notion de genre. Répartition de l'allocation des financements par nombre estimé de bénéficiaires : 49,5 % pour les filles et 50,5 % pour les garçons.

La pandémie, et la réponse d'urgence qui en résulte, a mis en lumière certaines lacunes déjà identifiées dans le système éducatif et au-delà et a cristallisé la nécessité de les combler. L'accent mis sur la marginalisation selon le genre et autres formes de marginalisation (les enfants présentant un handicap par exemple) est une dimension prédominante des critères de notation sur lesquels les propositions de financement ont été évaluées. Cette préoccupation se reflète par conséquent dans les requêtes de financement accéléré Covid-19. Toutes les requêtes de financement soulignent l'importance des TIC (englobant, au sens

⁹ Covid-19 AF Response: Mitigation and Recovery Thematic Grant Allocation, Version 04/21 (en anglais)
<https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2021-04-GPE-COVID-grant-thematic-coding.pdf>

large, toutes les technologies de communication, y compris l'Internet, le téléphone, les réseaux sociaux, etc.). Quatre-vingt-deux pour cent des efforts d'atténuation des effets de la crise sur l'apprentissage incluent des solutions de haute ou moyenne technologie (interventions ayant recours à des tablettes ou à l'Internet mobile ou par SMS) dans tout le portefeuille de financements.

La présente évaluation constate que les financements sont pertinents en ce qui concerne l'alignement, tant sur les besoins contextuels, que sur les autres initiatives nationales. Cet alignement permet aux efforts en matière de riposte à la crise sanitaire d'être complets et complémentaires parmi tous les bailleurs de fonds.

Pour ce qui est de l'harmonisation des plans et stratégies nationaux, une condition préalable était posée aux requêtes de financement accéléré Covid-19 : elles devaient s'appuyer sur les plans de riposte à la crise élaborés par les pays partenaires. Cette condition a aidé à jeter des bases solides, à la fois sur le plan technique et sur celui des processus, pour l'élaboration des financements. Le GPE a pris la décision critique de financer l'élaboration de plans pour aider à mettre au point ces plans nationaux (par le biais du financement de la planification de la riposte multi-pays)¹⁰.

Les parties prenantes ont insisté sur le fait que cette exigence pour un plan de riposte national clair et complet constitue un élément essentiel et important de leur intervention d'urgence. Ces plans, non seulement forment le socle des interventions définies et mises en œuvre à l'aide des financements Covid-19 du GPE, mais permettent également aux autres bailleurs de fonds d'aligner leurs initiatives sur les pays partenaires au moyen des plans définis par les gouvernements nationaux.

La présente évaluation et celle actuellement menée sur les effets de la crise sanitaire sur les financements du GPE existants arrivent toutes les deux à une conclusion cruciale : les financements accélérés Covid-19 ont comblé un déficit. En répondant aux besoins urgents et immédiats et en assurant le retour sans risque à l'école, ils ont permis aux financements en cours de rester focalisés sur les buts éducatifs de plus long terme.

La présente évaluation constate que, alors que la consolidation des systèmes et le renforcement des capacités à long terme ne faisaient pas partie des buts premiers du mécanisme de financement accéléré Covid-19, ce mécanisme a financé des interventions susceptibles de donner lieu à un changement systémique à plus long terme.

Les financements accélérés Covid-19 se veulent une réponse à la crise immédiate et ne sont pas pensés pour consolider les systèmes et renforcer les capacités sur le long terme. Cependant, dans plusieurs pays, les premières conclusions qui émergent des données primaires collectées semblent indiquer un certain progrès à cet égard. Le système de gestion des apprentissages du Ghana et la stratégie d'apprentissage à distance de la RDC, entre

¹⁰ « À la demande du Conseil du GPE, les requêtes doivent clairement mettre en évidence le lien avec le plan de réponse et préciser l'utilité de ces financements, la capacité à les utiliser dans le délai de mise en œuvre et l'accent mis sur les plus vulnérables » GPE (2020). Directives relatives au guichet de financement accéléré de la riposte à la COVID-19 (avril 2020). <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-11-GPE-guide-financement-COVID-19.pdf>.

autres, offrent des exemples d'initiatives financées par des financements accélérés qui pourraient procurer des avantages de plus long terme allant au-delà de la crise sanitaire immédiate.

Question d'évaluation 3 : Efficience et (premiers signes d') efficacité des financements COVID-19 du GPE

À la date de la présente évaluation, certains éléments issus de la documentation et des données du GPE et des entretiens menés permettent de constater que le déploiement des principales interventions a débuté et que ces initiatives atteignent les principaux bénéficiaires.

Les financements accélérés Covid-19 visent à aider les pouvoirs publics à soutenir l'apprentissage et l'équité pour près de 355 millions d'enfants dans 66 pays. Ils visent également à promouvoir des réponses coordonnées impulsées par les pays et alignées sur les priorités des gouvernements et à partager des informations et des expériences¹¹. Dans la plupart des cas, la mise en œuvre des financements accélérés a débuté sous un mois après l'approbation. Sur 66 financements approuvés, la mise en œuvre de 41 d'entre eux (62 %) a débuté sous un mois après leur approbation par la directrice générale du GPE. Ce délai est particulièrement court au regard des financements de mise en œuvre ordinaires, dont la mise en œuvre débute en moyenne 5,2 mois après l'approbation¹². La mise en œuvre des financements a parfois mis plus de temps à démarrer. Les personnes interrogées expliquent ce retard par des facteurs externes, comme des difficultés dans la passation des marchés ou des problèmes propres au contexte, comme la restructuration de postes ministériels clés.

Les données à la fin avril 2021¹³ indiquent que 59 des 66 financements disposent d'au moins une enquête d'avancement soumise par l'agent partenaire et examinée par le Secrétariat afin de rendre compte des progrès réalisés au regard des réalisations et résultats attendus. En termes de notation de l'état d'avancement de la mise en œuvre, selon les estimations formulées à la fin mai 2021, 56 financements notent leurs progrès les plus récents « modérément satisfaisants ou supérieurs » alors qu'ils ne sont que 3 à les noter « modérément insatisfaisants ou inférieurs ». Le pourcentage de retard d'utilisation est très variable parmi les six pays de l'échantillon et va: de -62 % dans l'OECD à -7 % en RDC. Ces chiffres sont cependant soumis à certaines réserves relatives à la définition et à la formule employées pour établir le degré d'« utilisation ». Par exemple, la formule actuellement employée pour analyser l'utilisation pourrait ne pas convenir aux financements de courte durée comme le financement accéléré Covid-19 et la définition de la notion d'« utilisation » est parfois différente d'un agent partenaire à l'autre.

Le recoupement des données révèle certains domaines dans lesquels des « premiers signes d'efficacité » de la mise en œuvre sont visibles et d'autres dans lesquels des difficultés ont été rencontrées : procédure de mise en œuvre (relativement notamment aux installations

¹¹ <https://www.globalpartnership.org/covid19?location=initial-view#results-stories>

¹² Voir le Rapport de situation sur les financements 2020 pour en savoir plus sur la façon dont le processus a été simplifié et accéléré. GPE (2020). Rapport de situation sur les financements 2020 <https://www.globalpartnership.org/content/grant-status-report-2020-novemberdecember-2020>.

¹³ Financement accéléré Covid-19 : Estimation de l'état d'avancement de la mise en œuvre, publié le 17 mai 2021.

WASH (eau, assainissement et hygiène)), par exemple, premiers signes d'efficacité (dispositifs d'apprentissage à distance touchant plusieurs enfants par exemple) ou obstacles rencontrés en mettant en œuvre certaines interventions (formation des enseignants, par exemple, les écoles étant fermées et les enseignants concentrant leur attention sur la continuité de l'apprentissage et sur le bien-être de leurs élèves, ainsi que celui de leur propre famille).

Des éléments démontrent que des pratiques innovantes et des exemples de bonnes pratiques sont apparus dans différents domaines d'intervention, notamment les résultats scolaires, l'accès à l'éducation, l'égalité entre les genres, les enseignants et la qualité de l'enseignement.

Des pratiques innovantes sont par exemple apparues lorsqu'il a fallu résoudre les difficultés posées par l'évaluation des résultats d'apprentissage. La pandémie a non seulement contraint les écoles à fermer et les pays à rapidement adapter leurs modalités d'apprentissage pour garantir la continuité de l'enseignement, elle a également entraîné la nécessité d'annuler ou adapter les exercices d'évaluation prévus et imminents, qu'ils s'agissent d'examens publics, d'évaluations à grande échelle ou d'évaluations en classe. Dans ce contexte, certains pays ont décidé de faire passer les examens en ligne ou ont adopté d'autres approches pour l'organisation des examens publics (Cambodge, Sénégal ou Ouzbékistan par exemple). Exemples de pratiques innovantes pour s'adapter à ces évolutions nécessaires de l'évaluation formative : utilisation de questionnaires en ligne ou de WhatsApp¹⁴ ou administration spéciale d'évaluations nationales¹⁵.

Pour ce qui est de l'accès à l'éducation, des pratiques innovantes sont apparues avec la nécessité d'atteindre les populations les plus vulnérables, à l'aide de la technologie notamment (WhatsApp, télévision, radio, etc.).

Au vu des éléments probants issus des entretiens menés, il est incontestable que l'aide apportée par le GPE au moyen des financements accélérés Covid-19 a favorisé la coordination (au niveau des pays notamment) et l'échange d'expériences et de connaissances entre partenaires.

La présente évaluation constate que les mécanismes de coordination au niveau des pays sont efficaces. Des éléments probants démontrent l'existence de concertations permanentes (au-delà des stades de planification et de requête du financement accéléré Covid-19) par le biais des groupes locaux des partenaires de l'éducation.

On remarque cependant que le dialogue transsectoriel est limité et que la mobilisation des communautés est absente dans certains des pays retenus .

UNESCO 2020. COVID-19 : Un aperçu des stratégies nationales d'adaptation relatives aux examens et évaluations à enjeux élevés (document de travail). Paris : UNESCO.

https://en.unesco.org/sites/default/files/unesco_review_of_high-stakes_exams_and_assessments_during_covid-19_en.pdf

¹⁵ Oduor, A.t(2021). "Learners to be assessed to determine grasp of subjects." The Standard. <https://www.standardmedia.co.ke/education/article/2001399559/schools-mass-assessment> (9 janvier 2021).

GPE (2020). Synthèse des activités soutenues par les financements pour la planification de la riposte à la COVID-19.

L'évaluation révèle également que dans certains pays le processus de financement a renforcé, activé et mis à profit les partenariats et collaborations stratégiques avec des sociétés privées, les sociétés télécoms par exemple. Dans l'OECD, par exemple, une collaboration public-privé avec la société télécoms Digicel¹⁶ a permis la connexion de dispositifs fournis par le GPE. Un partenariat avec Microsoft Teams portant sur l'achat d'accords de licence et destiné à combler la fracture numérique a donné aux enfants (les plus vulnérables en particulier) les moyens d'accéder gratuitement à des plateformes d'apprentissage.

La présente évaluation a identifié plusieurs domaines d'intervention potentiels pour l'évaluation sommative à venir. Les détails sont présentés dans le rapport complet.

Recommandations

Adéquation des mécanismes de financement : principales recommandations

Recommandation : à l'intention du Secrétariat du GPE

Des éléments solides démontrent que le processus de requête et d'examen des financements accélérés Covid-19 est à la fois efficace et bien pensé. Le Secrétariat devrait examiner tous les processus de requête de financement et d'examen en cours et étudier des moyens de les simplifier pour gagner en efficacité.

Recommandation : à l'intention du Secrétariat du GPE

Le Secrétariat du GPE devrait tenir compte des capacités nationales et des systèmes de suivi et d'évaluation en place dans les pays pour s'assurer que les systèmes nationaux, déjà sous pression, ont la capacité de répondre aux besoins de notification du GPE à propos des réalisations et des résultats des financements. Dans le cas contraire, il devrait déterminer comment il pourrait leur apporter un appui optimal. Cette démarche suppose d'évaluer les efforts de collecte des données actuellement menés au niveau des pays, aussi bien en termes de contenu que de fréquence, et de les recenser au regard des exigences du GPE.

Recommandation : à l'intention du Secrétariat du GPE

Le Secrétariat du GPE devrait évaluer l'incidence de la pandémie sur son personnel. Il devrait faire le point sur la façon dont il s'est organisé et mettre en œuvre des mesures de planification d'urgence simplifiées pour répondre aux besoins des futures situations de crise éventuelles. Cet exercice d'acquisition d'enseignements garantira que le personnel du Secrétariat est bien soutenu et dispose des moyens adéquats lorsqu'il doit faire face à des augmentations imprévues et conséquentes de sa charge de travail.

Recommandation : à l'intention du Secrétariat du GPE

Le Secrétariat devrait poursuivre et développer les plans chiffrés d'acquisition de connaissances à l'aide de données factuelles récemment adoptés pendant le processus de financement accéléré Covid-19, qui permettaient le codage et l'estimation des coûts en temps réel ainsi que l'analyse du portefeuille et la communication de rapports, au vu notamment de

¹⁶ OECS Covid-19 Quarterly Survey No. 1, 30 September 2020.

la forte hausse de la responsabilité publique au sein du Secrétariat et plus généralement au sein du secteur de l'éducation.

Recommandation : à l'intention du Conseil et du Secrétariat, en soutien aux ministères de l'Éducation des pays partenaires

La présente évaluation constate que de nombreux pays pourraient tirer avantage d'un soutien renforcé du GPE à la préparation aux catastrophes et d'une meilleure planification d'urgence. Cette démarche pourrait intervenir aux niveaux national et infranational pour donner aux pouvoirs publics les moyens d'apporter des réponses plus rapides et mieux pensées en riposte aux situations d'urgence qui pourraient se produire à l'avenir.

Typologie et pertinence des interventions : principales recommandations

Recommandation : à l'intention du Secrétariat du GPE, par rapport à l'harmonisation des programmes parmi les bailleurs de fonds

Nous préconisons de poursuivre la collaboration au sein du GPE et avec les autres programmes nationaux pour assurer la parfaite harmonisation entre les financements du GPE et les autres initiatives éventuellement menées au niveau des pays. Cette coordination garantira la complémentarité, la prévention des doublons et une approche exhaustive à l'échelle des pays.

Recommandation : à l'intention du Secrétariat du GPE

Les évaluateurs recommandent de continuer d'appliquer la méthode d'examen et d'approbation des financements accélérés Covid-19 (telle que l'utilisation associée de matrices) et de vérifier en quoi elle peut être améliorée, au vu des éléments qui démontrent qu'elle permet le recensement efficace des tâches, des rôles et des responsabilités du personnel du Secrétariat du GPE.

Recommandation: à l'intention du Secrétariat du GPE

Évaluer les enseignements dégagés en matière de renforcement des capacités aux fins de préparation et la souplesse du système. Tandis que les financements Covid-19 visent à se concentrer sur la crise immédiate, c'est sur le principe « reconstruire en mieux » que le soutien du GPE devrait s'appuyer sur le long terme. Cet aspect peut faire partie de l'évaluation sommative.

Recommandation : à l'intention du Conseil et du Secrétariat, en soutien aux Groupes locaux des partenaires de l'éducation

La présente évaluation recommande que le GPE continue d'aider les GLPE dans les pays partenaires à entretenir une collaboration utile avec toutes les parties prenantes pendant tout le cycle de financement (au-delà de la planification). En particulier, il est essentiel d'assurer la mobilisation de la société civile et des membres de la communauté pour atteindre les plus vulnérables et garantir l'efficacité de la mise en œuvre et la pérennité des interventions.

Effizienz et (premiers signes d') efficacité : principales recommandations

Recommandation : à l'intention du Secrétariat du GPE, des agents partenaires et des agences de coordination

Les évaluateurs recommandent de revoir les définitions du GPE concernant l'utilisation, le décaissement et les retards de décaissement des financements afin d'évaluer plus précisément ces éléments et de pouvoir les analyser à l'échelle du portefeuille.

Recommandation : à l'intention du Secrétariat du GPE

Le GPE a toujours placé un accent particulier sur l'apprentissage et le partage de connaissances. La présente évaluation a mis en valeur des éléments qui montrent que les parties prenantes apprécient cette évaluation formative, l'évaluation des effets de la crise sanitaire et l'évaluation sommative à venir. À cet égard, le GPE devrait garantir la poursuite de ces initiatives d'évaluation pour mieux comprendre ce qui a bien fonctionné, pérenniser les améliorations et encourager le dialogue permanent et le partage des connaissances entre tous les partenaires.

Recommandation : à l'intention du Conseil et du Secrétariat du GPE, par rapport aux milieux de l'éducation en général

La présente évaluation recommande au GPE de mieux stimuler le dialogue et la collaboration transsectoriels. La pandémie l'a démontré, le secteur de l'éducation ne fonctionne pas isolément du système global, c'est pourquoi il est d'autant plus essentiel pour les différents secteurs de travailler ensemble. Les ministères de la Santé et de l'Éducation, par exemple, pourraient collaborer dans leur riposte à une crise sanitaire qui a eu de profondes répercussions sur le secteur de l'éducation.

Recommandation : à l'intention du Secrétariat du GPE

Veiller à ce que les intentions soient concrétisées au moyen d'un plus vaste éventail de données factuelles par d'autres méthodes que le seul suivi fondé sur les résultats, de manière à garantir que les interventions prévues atteignent effectivement leur cible. Le Secrétariat du GPE pourrait, par exemple, s'assurer que les données collectées ne sont pas seulement fiables et à jour, mais aussi rigoureusement évaluées.